

# FORMATION

## HABILITATION HYGIENE ET SALUBRITE

3 jours – 21h

Cette formation s'adresse à toute personne qui désire créer son activité dans les domaines du tatouage par effraction cutanée (acte qui pénètre la peau), du maquillage permanent et du perçage corporel.

Sensibiliser et former aux principes d'hygiène et de salubrité

### MODALITES D'ACCES

Professionnels de la dermatographie, tatouage et piercing, salariés, autoentrepreneurs, chefs d'entreprise, salariés en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi. Accès au public avec handicap moteur, auditif, psychique ou un handicap consécutif à une maladie invalidante.

La formation est ouverte à tout public souhaitant se reconverter dans le domaine du maquillage permanent, le tatouage et le piercing.

### LES DEBOUCHES

- Dans un institut de beauté
- Dans un salon de tatouage
- Dans un salon de piercing
- Dans un institut de maquillage permanent

### HORAIRES

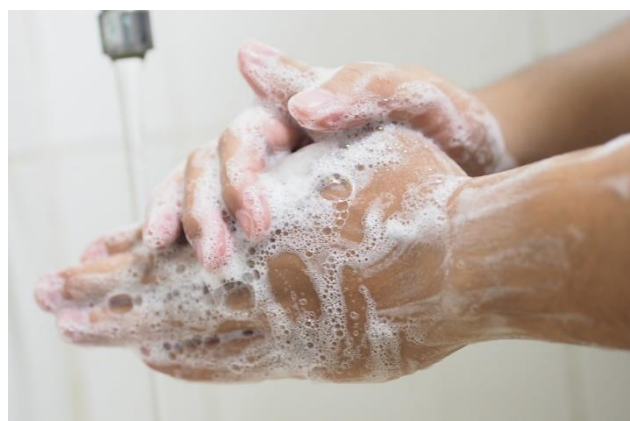
Du Lundi au Vendredi  
9h30-13h00 / 14h00-17h30 soit 7 heures par jour.

### TARIFS DE LA FORMATION

490 € Net de taxes (passage de la certification inclus)  
30% d'acompte à l'inscription, le solde au 1<sup>er</sup> jour de la formation.

### INDICATEURS

Taux de réussite à l'examen final : 100 %  
Nos stagiaires nous recommandent 100%



### PREREQUIS

Absence de prérequis concernant les connaissances hygiène et salubrité. Formation accessible à partir de 16 ans avec autorisation parentale.

Niveau BEPC requis, sans quoi un test de lecture sur le support pédagogique vous sera demandé. En cas de prérequis et de test non concluant, un entretien vous sera proposé afin de déterminer de la faisabilité de votre formation.

### OBJECTIFS

L'objectif de cette formation est d'enseigner les apports théoriques nécessaires à :

- l'évaluation des différents risques infectieux
- la mise en application des mesures de prévention adaptées aux spécificités de leurs pratiques
- l'amélioration continue des conditions d'hygiène et de salubrité des locaux réservés à la réalisation de leurs pratiques

### APTITUDES

La certification a pour but de mettre en place des normes qualitatives et d'évaluer les compétences techniques et les connaissances en termes de sécurité et d'hygiène. En tant que centre de formation nous souhaitons répondre aux besoins des entreprises (dermographe, tatoueurs, pierceurs...) qui recherchent des professionnels qualifiés.

Pour les professionnels déjà en activité, il s'agira de confirmer leurs acquis mais aussi d'assurer un suivi sur les nouvelles techniques émergentes dans le métier en constante évolution.

Pour les prétendants à la fonction, nous leur offrirons une qualification complète intégrant les techniques professionnelles fondamentales pour assurer le sérieux et la bonne pratique de leur future activité.

### COMPETENCES

- Entretien et organiser les locaux professionnels
- Adopter une tenue professionnelle adaptée à la pratique de son activité
- Mettre en œuvre les procédures d'asepsie pour soi-même et pour le client
- Désinfecter et stériliser son poste de travail
- Stériliser et/ou désinfecter son matériel en fonction de sa nature et de son activité
- Adapter sa conduite aux risques encourus (AES, projection dans l'œil ou au visage, contact avec un produit chimique).
- Trier et éliminer les déchets inhérents à l'activité
- Expliquer les processus de tatouage, de piercing et informer les clients sur les risques encourus

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Cours collectifs en présentiel uniquement
- Un fascicule comprenant l'ensemble des cours étudiés vous sera remis à l'entrée de formation.
- Une salle de cours théorique équipée d'un tableau et vidéo projecteur.

## MODALITES D'EVALUATION

### Chaque jour :

- Une fiche d'acte de présence sera remplie
- Des questions seront posées oralement par la formatrice au stagiaire.
- Evaluation théorique avec un questionnaire écrit pour l'obtention de votre certificat de formation.
- Questionnaire de satisfaction

## DELAI D'ACCES

- 1 mois en fonction du remplissage des sessions
- 1 session par mois
- Planning des disponibilités sur notre site internet
- Inscriptions par retour de dossier

## FORMALISATION

Un certificat de formation, si moyenne supérieure à 10/20 à l'évaluation finale, ou à défaut de réussite une attestation de participation à la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

## NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

De 4 à 12 stagiaires

## ACCESSIBILITE

Référent handicap au sein de l'établissement (Céline HOFMAN).  
Les cours peuvent être adaptés selon le profil du stagiaire.  
Toilettes handicapées dans le centre de formation.  
Etablissement conforme accès handicapé.



## CONTENU DE LA FORMATION

### JOUR 1

- La législation des professionnels : les textes et la réglementation :
  - Décret N° 2008-149 du 19 février 2008 – Généralités.
  - Décret N° 2008-210 du 03 mars 2008 - Les pigments.
  - Arrêté du 03 décembre 2008 - L'information du client.
  - Arrêté du 12 décembre 2008 - La formation hygiène.
  - Arrêté du 23 décembre 2008 - Déclaration d'activité obligatoire à l'Agence Régionale de Santé (ARS).
  - Arrêté du 5 février 2009 - Les pigments.
  - Arrêté du 20 mars 2009 - Les locaux - les zones de travail Circulaire du 6 juillet 2009.
  - A partir du 3 mars 2010 entrée en vigueur du décret sur les pigments.
  - Mono doses à usage unique et stériles.
- Normes sur les encres de tatouage et bijoux de perçage.
- Obligations et responsabilité du professionnel.
- La déclaration d'activité en Préfecture.
- Organisation de la lutte contre les infections en France.
- Les organismes de contrôle.
- Anatomie de la peau :
  - Epiderme, derme et hypoderme,
  - Particularité des muqueuses,
  - Le tissu épithélial, le renouvellement cellulaire de l'épiderme,
  - Le film hydrolipidique et pouvoir tampon,
  - Annexes cutanées,
  - Vascularisation.
- Les micro-organismes :
  - Virus, champignons, bactéries... etc. et maquillage permanent et tatouage.
  - Les réservoirs.
  - Les différents modes de transmission des micro-organismes. (manu porté, matériaux porté, aéroporté et croisé).
- L'affichage légal et l'information clientèle :
  - Contre-indications et précautions liées directement à l'acte,
  - Comment réaliser un consentement,
  - Actes sur mineurs,
  - Remise de l'affiche légale à apposer dans votre local,
  - Les conseils et consentement écrits à la clientèle,
  - La tenue professionnelle (vêtements, bijoux, cheveux, ongles etc...)
- Traçabilité des actes : Concevoir et mettre en place le registre.
- Mise en œuvre et pratique : (le matériel sera fourni pour chaque stagiaire)
  - Le lavage simple des mains et les bons gestes,
  - L'installation du poste de travail,
  - Protection du fauteuil ou du lit d'examen, y compris la tête, y compris la tête,
  - Organisation, préparation, nettoyage désinfectant des différents espaces de travail,
  - Protection matériel, pièce à main et unité de contrôle de réglage,
  - Comment mettre en place un champ à usage unique.

- Physiologie de la peau :
  - L'infection : les mécanismes, les modes de transmission, les facteurs de risques,
  - La réaction inflammatoire,
  - La cicatrisation.
- Les A.E.S. (accidents exposition au sang)
  - Les risques de contamination,
  - Les facteurs de risques venant du client,
  - Les précautions standards, (prévention pour chaque type de transmission),
  - Les vaccinations, recommandations et récapitulatif
  - Les assurances,
  - Les soins d'urgence, la déclaration d'AES.
- La gestion et élimination des Déchets :
  - contenants, tri (DAOM, DASRI), la collecte, le stockage, à qui s'adresser.
- Les nettoyeurs et désinfectants cutanés :
  - La définition, familles, critères d'efficacité et effets,
  - Indications, contre-indications, conservation, les associations,
  - Comment les choisir et pour qu'elles indications (peau, muqueuse, toilette intime etc.).
- Les soins post acte :
  - Que choisir comme produits et procédures à appliquer en fin de prestation,
  - Que choisir comme produits et procédures à conseiller au client,
  - Les problèmes qui peuvent surgir, la conduite à tenir.
- Mise en œuvre et pratique (Le matériel sera fourni pour chaque stagiaire) :
  - Le lavage hygiénique des mains et les bons gestes,
  - Friction des mains avec la solution hydro alcoolique (SHA),
  - Comment préparer la peau ou la muqueuse avant effraction,
  - Comment choisir le nettoyant ou le désinfectant ?
  - Préparation et exercice sur peau inerte.
  - Comment mettre et retirer des gants non stériles ?
  - Comment mettre et retirer un masque chirurgical ?

- Gestion de l'environnement du professionnel :
  - Le biofilm, la qualité de l'eau
  - Les produits : normes, spectres d'action, mode d'utilisation
  - Le nettoyage et la désinfection, (Locaux, plans et espaces de travail, sanitaires, autres salles annexes).
- Comment établir une procédure ?
  - Etablir un protocole, établir un document de traçabilité du bio nettoyage.
- Gestion du matériel. Désinfection et stérilisation :
  - Usage unique, interprétation des textes et pictogrammes des emballages
  - Définir le risque (critique, semi-critique, non critique)
  - Le matériel réutilisable thermosensible,
  - Nettoyage, conditionnement et stockage,
  - Comment stériliser les dispositifs réutilisables : AUTOCLAVE
  - Les contrôles, la traçabilité des procédures et dispositifs.
- Mise en œuvre et pratique : (Le matériel sera fourni pour chaque stagiaire).
  - Préparation et utilisation d'un champ stérile,
  - Préparation et organisation du matériel stérile,
  - Mise et retrait de gants stériles,
  - Connaître les différents espaces de travail (nettoyage et désinfection),
  - Réalisation des procédures de stérilisation ainsi que des contrôles.
- Contrôle des connaissances et mise en situation individuelle :
  - Lavage simple des mains, la SHA (solution hydro alcoolique) quand ? et pour quel acte ?
  - Gants stériles ou simples, quand et dans quel cas ?
  - Le port du masque chirurgical quand ? et dans quel cas ?
  - Ateliers pratiques individuels, simulations d'une effraction cutanée,
  - Simulation d'un AES (accident d'exposition au sang).
- Remise des attestations de formation.
- Débriefing de la formation.
- Evaluation pratique de la formation.
- Remise du certificat de formation.



**Qualiopi**  
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REALISATION DE PRESTATIONS  
DE : - ACTIONS DE FORMATION



**ADRESSE DU LIEU DE FORMATION**

ANA FORMATION  
Espace Antibes n°41 – 2208 route de Grasse  
06600 ANTIBES  
04.93.00.56.74 / 06.73.61.30.97  
[contact@anaformation.fr](mailto:contact@anaformation.fr) / [www.anaformation.fr](http://www.anaformation.fr)

**www.anaformation.com**